

Les programmes de certification SIQO/CCP sont constitués d'une partie générale et d'une partie spécifique.

La partie générale est détaillée dans le tableau ci-dessous.

La partie spécifique se compose du cahier des charges applicable au produit concerné, du plan de contrôle afférent élaboré par Certipaq et approuvé par l'INAO et des documents associés. Elle est disponible sur demande auprès du service qualité de Certipaq qualite@certipaq.com.

N° de programme de certification - partie générale	Date d'entrée en vigueur	Type de dossier	Règlements européens relatifs aux contrôles officiels et à chaque signe, le cas échéant	Code rural et de la Pêche Maritime Livre VI, Titre IV	Code de la consommation Livre IV, Titre III	Textes réglementaires définissant le fonctionnement de la CCP	Exigences et recommandations CCP	Directives, circulaires et décisions afférentes de l'INAO		CPC Conditions de production communes en vigueur	Procédures et instruction CERTIPAQ
1	26/06/2025	CCP	/	Livre VI, Titre IV, notamment les articles L640-2, L641-20 à 24, et les articles R 641-58 à R641-68, Et arrêtés d'application du Code rural et de la pêche maritime	Livre IV, Titre III, Chapitre III, section 1 articles L433-1 et L433-2 Livre IV, Titre IV, Chapitre III, article L433-7	Ordonnance n° 2006-1547 du 7 décembre 2006 Arrêté du 26 décembre 2006 relatif aux modalités d'application de l'article 10 de l'ordonnance n° 2006-1547 Arrêté du 3 juillet 2007 relatif au guide des bonnes pratiques en matière de certification Arrêté du 14 décembre 2007 portant homologation des modalités minimales de contrôle des exigences et recommandations en matière de certification de conformité Arrêté d'approbation du 30/06/2008, portant approbation du logo d'identification de certification de conformité d'un produit. La liste des certifications enregistrées, publiée au JORF et disponible sur le site Internet http://agriculture.gouv.fr/certification-de-conformite-des-denrees-alimentaires-certifications-enregistrees Contrat de licence de marque collective CQ-Produit Certifié et de son règlement d'usage déposé à l'INPI Protocole de contrôle documentaire des cahiers des charges CCP, label rouge, IGP et AOP/AOC pour les usines certifiées + Guide des bonnes pratiques de fabrication d'aliments	Pour les produits concernés , exigences et recommandations afférentes consultables sur le site http://www.legifrance.gouv.fr/ et disponibles sur demande auprès de CERTIPAQ Exigences et recommandations applicables à la certification de conformité de la viande de volailles , Arrêté du 21/02/2007 [JORF 10/01/2008] modifié par l'arrêté du 19/12/12 [JORF 26/12/12] Exigences et recommandations applicables à la certification de conformité des fruits et légumes , Arrêté du 21/12/2007 [JORF 10/01/2008] Exigences et recommandations applicables à la certification de conformité de la viande de porc , Arrêté du 22/07/10 [JORF 25/08/10] modifié par l'arrêté du 19/12/12 [JORF 26/12/12] Exigences et recommandations applicables à la certification de conformité de la viande et des abats de veau , Arrêté du 15/01/2009 [JORF 22/02/2009] modifié par l'arrêté du 19/12/2012 [JORF 26/12/2012] Exigences et recommandations applicables à la certification de conformité des blés, farines et pains , Arrêté du 17/03/2008 [JORF 04/04/2008] Exigences et recommandations applicables à la certification de	/	/	Procédures et instructions afférentes de CERTIPAQ, disponibles sur demande (liste définie selon le document interne DT301)	
2	26/06/2025	STG SOUJUS AUX DCC	Règlement UE n°2017/625 du parlement européen et du conseil du 15 mars 2017 concernant les contrôles officiels servant à assurer le respect de la législation alimentaire Règlement UE n°2024/1163, du parlement européen et du conseil du 11 avril 2024, concernant les indications géographiques relatives au vin, aux boissons spiritueuses et aux produits agricoles, ainsi que les spécificités traditionnelles garanties et les mentions de qualité facultatives pour les produits agricoles [DOUE du 23/04/24] Règlements européens et législation française associés.	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chapitre 1er section 1 et chapitres 2, 3, 4 et 5 (partie réglementaire) avec les décrets et arrêtés d'application associés	Code de la consommation, Livre IV, Titre III, chapitres I et II avec les décrets et arrêtés d'application associés	/	/	Directives, circulaires et décisions afférentes de l'INAO consultables sur le site http://www.inao.gouv.fr	INAO-DIR-CAC-06 INAO-DIR-2009-03 INAO-CIRC-2004-01 INAO-CIRC-2010-04 INAO-DIR-2009-03 Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des SIQO hors AB : INAO-DEC-CONT-1		Procédures et instructions afférentes de CERTIPAQ, disponibles sur demande (liste définie selon le document interne DT301)
3	26/06/2025	AO hors vins et spiritueux SOUJUS AUX DCC	Règlement UE n°2017/625 du parlement européen et du conseil du 15 mars 2017 concernant les contrôles officiels servant à assurer le respect de la législation alimentaire Règlement UE n°2024/1163, du parlement européen et du conseil du 11 avril 2024, concernant les indications géographiques relatives au vin, aux boissons spiritueuses et aux produits agricoles, ainsi que les spécificités traditionnelles garanties et les mentions de qualité facultatives pour les produits agricoles [DOUE du 23/04/24] Règlements européens et législation française associés.	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chapitre 1er section 1 et chapitres 2, 3, 4 et 5 (partie réglementaire) avec les décrets et arrêtés d'application associés	Code de la consommation, Livre IV, Titre III, chapitres I et II avec les décrets et arrêtés d'application associés	/	/	Directives, circulaires et décisions afférentes de l'INAO consultables sur le site http://www.inao.gouv.fr	INAO-DIR-CAC-06 INAO-DIR-CAC-02 INAO-CIRC-2004-01 INAO-CIRC-2010-04 INAO-DIR-2009-03 INAO-DIR-2015-01 INAO-DIR-2015-03 Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des SIQO hors AB : INAO-DEC-CONT-1		Procédures et instructions afférentes de CERTIPAQ, disponibles sur demande (liste définie selon le document interne DT301)
4	26/06/2025	IGP hors vins et spiritueux SOUJUS AUX DCC	Règlement UE n°2017/625 du parlement européen et du conseil du 15 mars 2017 concernant les contrôles officiels servant à assurer le respect de la législation alimentaire Règlement UE n°2024/1163, du parlement européen et du conseil du 11 avril 2024, concernant les indications géographiques relatives au vin, aux boissons spiritueuses et aux produits agricoles, ainsi que les spécificités traditionnelles garanties et les mentions de qualité facultatives pour les produits agricoles [DOUE du 23/04/24] Règlements européens et législation française associés.	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chapitre 1er section 1 et chapitres 2, 3, 4 et 5 (partie réglementaire) avec les décrets et arrêtés d'application associés	Code de la consommation, Livre IV, Titre III, chapitres I et II avec les décrets et arrêtés d'application associés	/	/	Directives, circulaires et décisions afférentes de l'INAO consultables sur le site http://www.inao.gouv.fr	INAO-DIR-CAC-06 INAO-DIR-CAC-02 INAO-CIRC-2004-01 INAO-CIRC-2010-04 INAO-DIR-2009-03 INAO-DIR-2015-01 INAO-DIR-2015-03 Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des SIQO hors AB : INAO-DEC-CONT-1		Procédures et instructions afférentes de CERTIPAQ, disponibles sur demande (liste définie selon le document interne DT301)
5	26/06/2025	AO Vins SOUJUS AUX DCC	Règlement (UE) n°2017/625 du 15/03/2017 concernant les contrôles officiels et les autres activités officielles servant à assurer le respect de la législation alimentaire et de la législation relative aux aliments pour animaux ainsi que des règles relatives à la santé et au bien-être des animaux, à la santé des végétaux et aux produits phytopharmaceutiques Règlement UE n°2024/1163, du parlement européen et du conseil du 11 avril 2024, concernant les indications géographiques relatives au vin, aux boissons spiritueuses et aux produits agricoles, ainsi que les spécificités traditionnelles garanties et les mentions de qualité facultatives pour les produits agricoles [DOUE du 23/04/24] Règlement (UE) n°2019/787 du Parlement européen et du Conseil du 17/04/2019 concernant la définition, la désignation, la présentation et l'étiquetage des boissons spiritueuses, l'utilisation des noms de boissons spiritueuses dans la présentation et l'étiquetage d'autres denrées alimentaires, la protection des indications géographiques relatives aux boissons spiritueuses, ainsi que l'utilisation de l'alcool éthylique et des distillats d'origine agricole dans les boissons alcoolisées, Règlement (UE) n°1308/2013 du 17 décembre 2013 portant organisation commune des marchés agricoles, Règlements européens et législation française associés.	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chapitre 1er section 1 et chapitres 2, 3, 4 et 5 (partie réglementaire) avec les décrets et arrêtés d'application associés	Code de la consommation, Livre IV, Titre III, chapitres I et II avec les décrets et arrêtés d'application associés	/	/	Directives, circulaires et décisions afférentes de l'INAO consultables sur le site http://www.inao.gouv.fr	INAO-DIR-CAC-06 INAO-DIR-CAC-02 INAO-CIRC-2004-01 INAO-CIRC-2010-04 INAO-CIRC-2012-01 INAO-CIRC-2010-03 INAO-DIR-2009-03 INAO-DIR-2015-01 INAO-DIR-2015-03 Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des Appellations d'Origine Viticoles : INAO-DEC-CONT-8		Procédures et instructions afférentes de CERTIPAQ, disponibles sur demande (liste définie selon le document interne DT301)
6	26/06/2025	IG Vins SOUJUS AUX DCC	Règlement (UE) n°2017/625 du 15/03/2017 concernant les contrôles officiels et les autres activités officielles servant à assurer le respect de la législation alimentaire et de la législation relative aux aliments pour animaux ainsi que des règles relatives à la santé et au bien-être des animaux, à la santé des végétaux et aux produits phytopharmaceutiques Règlement UE n°2024/1163, du parlement européen et du conseil du 11 avril 2024, concernant les indications géographiques relatives au vin, aux boissons spiritueuses et aux produits agricoles, ainsi que les spécificités traditionnelles garanties et les mentions de qualité facultatives pour les produits agricoles [DOUE du 23/04/24] Règlement (UE) n°2019/787 du Parlement européen et du Conseil du 17/04/2019 concernant la définition, la désignation, la présentation et l'étiquetage des boissons spiritueuses, l'utilisation des noms de boissons spiritueuses dans la présentation et l'étiquetage d'autres denrées alimentaires, la protection des indications géographiques relatives aux boissons spiritueuses, ainsi que l'utilisation de l'alcool éthylique et des distillats d'origine agricole dans les boissons alcoolisées, Règlement (UE) n°1308/2013 du 17 décembre 2013 portant organisation commune des marchés agricoles, Règlements européens et législation française associés.	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chapitre 1er section 1 et chapitres 2, 3, 4 et 5 (partie réglementaire) avec les décrets et arrêtés d'application associés	Code de la consommation, Livre IV, Titre III, chapitres I et II avec les décrets et arrêtés d'application associés	/	/	Directives, circulaires et décisions afférentes de l'INAO consultables sur le site http://www.inao.gouv.fr	INAO-DIR-CAC-06 INAO-DIR-CAC-02 INAO-CIRC-2004-01 INAO-CIRC-2010-04 INAO-CIRC-2012-01 INAO-CIRC-2010-03 INAO-DIR-2009-03 INAO-DIR-2015-01 INAO-DIR-2015-03 Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des SIQO hors AB : INAO-DEC-CONT-1		Procédures et instructions afférentes de CERTIPAQ, disponibles sur demande (liste définie selon le document interne DT301)

7	26/06/2025	AO/BO Boissons spiritueuses SOUJMS AUX DCC	Règlement (UE) n°2017/625 du 15/03/2017 concernant les contrôles officiels et les autres activités officielles servant à assurer le respect de la législation alimentaire et de la législation relative aux aliments pour animaux ainsi que des règles relatives à la santé et au bien-être des animaux, à la santé des végétaux et aux produits phytopharmaceutiques. Règlement UE n°2024/1163, du parlement européen et du conseil du 11 avril 2024, concernant les indications géographiques relatives au vin, aux boissons spiritueuses et aux produits agricoles, ainsi que les spécificités traditionnelles garanties et les mentions de qualité facultatives pour les produits agricoles (DOUE du 23/04/24) Règlement (UE) n°2019/787 du Parlement européen et du Conseil du 17/04/2019 concernant la définition, la désignation, la présentation et l'étiquetage des boissons spiritueuses, l'utilisation des noms de boissons spiritueuses dans la présentation et l'étiquetage d'autres denrées alimentaires, la protection des indications géographiques relatives aux boissons spiritueuses, ainsi que l'utilisation de l'alcool éthylique et des distillats d'origine agricole dans les boissons alcoolisées. Règlements européens et législation française associés.	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chapitre 1er section I et chapitres 2, 3, 4 et 5 (partie réglementaire) avec les décrets et arrêtés d'application associés	Code de la consommation, Livre IV, Titre III, chapitres I et II avec les décrets et arrêtés d'application associés	/	/	Directives, circulaires et décisions afférentes de l'INAO consultables sur le site http://www.inao.gouv.fr	INAO-DIR-CAC-06 INAO-DIR-CAC-02 INAO-CIRC-2004-01 INAO-CIRC-2010-04 INAO-CIRC-2010-01 INAO-CIRC-2010-03 INAO-DIR-2009-03 INAO-DIR-2015-01 INAO-DIR-2015-03 Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des SIQO hors AB : INAO-DEC-CONT-1	Procédures et instructions afférentes de CERTIPAQ, disponibles sur demande (liste définie selon le document interne DT30)
8	26/06/2025	LR SOUJMS AUX DCC	/	/	/	/	Directives, circulaires et décisions afférentes de l'INAO consultables sur le site http://www.inao.gouv.fr	INAO-DIR-CAC-06 INAO-CIRC-2004-01 INAO-CIRC-2010-04 INAO-DIR-2009-03 INAO-DIR-2015-02 Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des SIQO hors AB : INAO-DEC-CONT-1	Procédures et instructions afférentes de CERTIPAQ, disponibles sur demande (liste définie selon le document interne DT30)	
9	26/06/2025	LR SOUJMS AUX DCC CPC agneau	/	/	/	/	Directives, circulaires et décisions afférentes de l'INAO consultables sur le site http://www.inao.gouv.fr	INAO-DIR-CAC-06 INAO-CIRC-2004-01 INAO-CIRC-2010-04 INAO-DIR-2009-03 INAO-DIR-2015-02 Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des Labels Rouges Agneau : INAO-	Conditions de production communes relatives à la production en label rouge "agneau", Arrêté du 13/11/23	Procédures et instructions afférentes de CERTIPAQ, disponibles sur demande (liste définie selon le document interne DT30)
10	26/06/2025	LR SOUJMS AUX DCC CPC porc	/	/	/	/	Directives, circulaires et décisions afférentes de l'INAO consultables sur le site http://www.inao.gouv.fr	INAO-DIR-CAC-06 INAO-CIRC-2004-01 INAO-CIRC-2010-04 INAO-DIR-2009-03 INAO-DIR-2015-02 Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des SIQO hors AB : INAO-DEC-CONT-1	Conditions de production communes relatives à la production en label rouge "porc", Arrêté du 27/07/17 (BO n° 2017-31)	Procédures et instructions afférentes de CERTIPAQ, disponibles sur demande (liste définie selon le document interne DT30)
11	26/06/2025	LR SOUJMS AUX DCC CPC produits de charcuterie / salaison pur porc	/	/	/	/	Directives, circulaires et décisions afférentes de l'INAO consultables sur le site http://www.inao.gouv.fr	INAO-DIR-CAC-06 INAO-CIRC-2004-01 INAO-CIRC-2010-04 INAO-DIR-2009-03 INAO-DIR-2015-02 Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des Labels Rouges produits de charcuterie et de salaison pur porc : INAO-DEC-	Conditions de production communes relatives à la production en label rouge "produits de charcuterie / salaison pur porc", Arrêté du 16/10/23 (BO n° 2023-42)	Procédures et instructions afférentes de CERTIPAQ, disponibles sur demande (liste définie selon le document interne DT30)
12	26/06/2025	LR SOUJMS AUX DCC CPC gros bovins de boucherie	/	/	/	/	Directives, circulaires et décisions afférentes de l'INAO consultables sur le site http://www.inao.gouv.fr	INAO-DIR-CAC-06 INAO-CIRC-2004-01 INAO-CIRC-2010-04 INAO-DIR-2009-03 INAO-DIR-2015-02 Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des Labels Rouges Gros bovins de boucherie : INAO-DEC-CONT-2	Conditions de production communes relatives à la production en label rouge "gros bovins de boucherie", Arrêté du 18/03/24 (BO n° 2024-13) Répertoire des préparations de viande de gros bovins de boucherie (validé par le Comité national IGP-LR-STG du 12 octobre 2023)	Procédures et instructions afférentes de CERTIPAQ, disponibles sur demande (liste définie selon le document interne DT30)
13	26/06/2025	LR SOUJMS AUX DCC CPC œufs de poules élevées en plein air, en coquille ou liquides et poules fermières élevées en plein air/liberté	/	/	/	/	Directives, circulaires et décisions afférentes de l'INAO consultables sur le site http://www.inao.gouv.fr	INAO-DIR-CAC-01 INAO-CIRC-2004-01 INAO-CIRC-2010-04 INAO-DIR-2009-03 INAO-DIR-2015-02 Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des Labels Rouges Œufs et Poules : INAO-DEC-CONT-2	Conditions de production communes relatives à la production en label rouge "œufs de poules élevées en plein air, en coquille ou liquides" et "poules fermières élevées en plein air/liberté", Arrêté du 7/10/2022 (BO n° 2022-42)	Procédures et instructions afférentes de CERTIPAQ, disponibles sur demande (liste définie selon le document interne DT30)
14	26/06/2025	LR SOUJMS AUX DCC CPC volailles fermières de chair	/	/	/	/	Directives, circulaires et décisions afférentes de l'INAO consultables sur le site http://www.inao.gouv.fr	INAO-DIR-CAC-06 INAO-CIRC-2004-01 INAO-CIRC-2010-04 INAO-DIR-2009-03 INAO-DIR-2015-02 Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des labels rouges volailles fermières de chair (viandes de volaille et préparations de viande de volaille) : INAO-DEC-CONT-2	Conditions de production communes relatives à la production en label rouge "volailles fermières de chair", Viandes de volaille et préparations de viande de volaille, Annexe de l'arrêté du 9/08/2022 (BO n° 2022-33) Répertoire des préparations de viande de volailles fermières (validé par le Comité national IGP-LR-STG du 30/06/21)	Procédures et instructions afférentes de CERTIPAQ, disponibles sur demande (liste définie selon le document interne DT30)
15	26/06/2025	LR SOUJMS AUX DCC CPC produits à base de viande de volaille fermière de chair	/	/	/	/	Directives, circulaires et décisions afférentes de l'INAO consultables sur le site http://www.inao.gouv.fr	INAO-DIR-CAC-06 INAO-CIRC-2004-01 INAO-CIRC-2010-04 INAO-DIR-2009-03 INAO-DIR-2015-02 Dispositions de contrôle communes à l'ensemble des Labels Rouges produits à base de viande de volailles fermière de chair : INAO-DEC-CONT-2	Conditions de production communes relatives à la production en label rouge "Produits à base de viande de volaille fermière de chair", Annexe de l'arrêté du 9/08/22 (BO n° 2022-33)	Procédures et instructions afférentes de CERTIPAQ, disponibles sur demande (liste définie selon le document interne DT30)
16	26/06/2025	AO hors vins et spiritueux NON SOUJMS AUX DCC	Règlement UE n°2017/625 du parlement européen et du conseil du 15 mars 2017 concernant les contrôles officiels servant à assurer le respect de la législation alimentaire. Règlement UE n°2024/1163, du parlement européen et du conseil du 11 avril 2024, concernant les indications géographiques relatives au vin, aux boissons spiritueuses et aux produits agricoles, ainsi que les spécificités traditionnelles garanties et les mentions de qualité facultatives pour les produits agricoles (DOUE du 23/04/24) Règlements européens et législation française associés.	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chapitre 1er section I et chapitres 2, 3, 4 et 5 (partie réglementaire) avec les décrets et arrêtés d'application associés	Code de la consommation, Livre IV, Titre III, chapitres I et II avec les décrets et arrêtés d'application associés	/	/	Directives, circulaires et décisions afférentes de l'INAO consultables sur le site http://www.inao.gouv.fr	INAO-DIR-CAC-01 INAO-DIR-CAC-02 INAO-CIRC-2004-01 INAO-CIRC-2010-04 INAO-DIR-2009-03 INAO-DIR-2015-01 INAO-DIR-2015-03	Procédures et instructions afférentes de CERTIPAQ, disponibles sur demande (liste définie selon le document interne DT30)
17	26/06/2025	ICP hors vins et spiritueux NON SOUJMS AUX DCC	Règlement UE n°2017/625 du parlement européen et du conseil du 15 mars 2017 concernant les contrôles officiels servant à assurer le respect de la législation alimentaire. Règlement UE n°2024/1163, du parlement européen et du conseil du 11 avril 2024, concernant les indications géographiques relatives au vin, aux boissons spiritueuses et aux produits agricoles, ainsi que les spécificités traditionnelles garanties et les mentions de qualité facultatives pour les produits agricoles (DOUE du 23/04/24) Règlements européens et législation française associés.	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chapitre 1er section I et chapitres 2, 3, 4 et 5 (partie réglementaire) avec les décrets et arrêtés d'application associés	Code de la consommation, Livre IV, Titre III, chapitres I et II avec les décrets et arrêtés d'application associés	/	/	Directives, circulaires et décisions afférentes de l'INAO consultables sur le site http://www.inao.gouv.fr	INAO-DIR-CAC-01 INAO-DIR-CAC-02 INAO-CIRC-2004-01 INAO-CIRC-2010-04 INAO-DIR-2009-03 INAO-DIR-2015-01 INAO-DIR-2015-03	Procédures et instructions afférentes de CERTIPAQ, disponibles sur demande (liste définie selon le document interne DT30)

18	26/06/2025	AOIG Vins NON SOUMIS AUX DCC	Règlement (UE) n°2017/625 du 16/03/2017 concernant les contrôles officiels et les autres activités officielles servant à assurer le respect de la législation alimentaire et de la législation relative aux aliments pour animaux ainsi que des règles relatives à la santé et au bien-être des animaux, à la santé des végétaux et aux produits phytopharmaceutiques. Règlement UE n°2024/763, du parlement européen et du conseil du 11 avril 2024, concernant les indications géographiques relatives au vin, aux boissons spiritueuses et aux produits agricoles, ainsi que les spécificités traditionnelles garanties et les mentions de qualité facultatives pour les produits agricoles (JOUE du 23/04/24) Règlement (UE) n°2019/797 du Parlement européen et du Conseil du 17/04/2019 concernant la définition, la désignation, la présentation et l'étiquetage des boissons spiritueuses, l'utilisation des noms de boissons spiritueuses dans la présentation et l'étiquetage d'autres denrées alimentaires, la protection des indications géographiques relatives aux boissons spiritueuses, ainsi que l'utilisation de l'alcool éthylique et des distillats d'origine agricole dans les boissons alcoolisées. Règlement (UE) n°1308/2013 du 17 décembre 2013 portant organisation commune des marchés agricoles. Règlements européens et législation française associés.	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chapitre 1er section I et chapitres 2, 3, 4 et 5 (partie réglementaire) avec les décrets et arrêtés d'application associés	Code de la consommation, Livre IV, Titre III, chapitres I et II avec les décrets et arrêtés d'application associés	/	/	Directives, circulaires et décisions afférentes de l'INAO consultables sur le site http://www.inao.gouv.fr	INAO-DIR-CAC-01 INAO-DIR-CAC-02 INAO-CIRC-2014-01 INAO-CIRC-2010-04 INAO-CIRC-2010-01 INAO-CIRC-2010-03 INAO-DIR-2010-03 INAO-DIR-2015-01 INAO-DIR-2015-03		Procédures et <i>instructions</i> afférentes de CERTIPAQ, disponibles sur demande (liste définie selon le document interne DT301)
19	26/06/2025	AOIG Boissons spiritueuses NON SOUMIS AUX DCC	Règlement (UE) n°2017/625 du 16/03/2017 concernant les contrôles officiels et les autres activités officielles servant à assurer le respect de la législation alimentaire et de la législation relative aux aliments pour animaux ainsi que des règles relatives à la santé et au bien-être des animaux, à la santé des végétaux et aux produits phytopharmaceutiques. Règlement UE n°2024/763, du parlement européen et du conseil du 11 avril 2024, concernant les indications géographiques relatives au vin, aux boissons spiritueuses et aux produits agricoles, ainsi que les spécificités traditionnelles garanties et les mentions de qualité facultatives pour les produits agricoles (JOUE du 23/04/24) Règlement (UE) n°2019/797 du Parlement européen et du Conseil du 17/04/2019 concernant la définition, la désignation, la présentation et l'étiquetage des boissons spiritueuses, l'utilisation des noms de boissons spiritueuses dans la présentation et l'étiquetage d'autres denrées alimentaires, la protection des indications géographiques relatives aux boissons spiritueuses, ainsi que l'utilisation de l'alcool éthylique et des distillats d'origine agricole dans les boissons alcoolisées. Règlements européens et législation française associés	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chapitre 1er section I et chapitres 2, 3, 4 et 5 (partie réglementaire) avec les décrets et arrêtés d'application associés	Code de la consommation, Livre IV, Titre III, chapitres I et II avec les décrets et arrêtés d'application associés	/	/	Directives, circulaires et décisions afférentes de l'INAO consultables sur le site http://www.inao.gouv.fr	INAO-DIR-CAC-01 INAO-DIR-CAC-02 INAO-CIRC-2014-01 INAO-CIRC-2010-04 INAO-CIRC-2010-01 INAO-CIRC-2010-03 INAO-DIR-2010-03 INAO-DIR-2015-01 INAO-DIR-2015-03		Procédures et <i>instructions</i> afférentes de CERTIPAQ, disponibles sur demande (liste définie selon le document interne DT301)
20	26/06/2025	LR NON SOUMIS AUX DCC	/	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chapitre 1er section I et chapitres 2, 3, 4 et 5 (partie réglementaire) avec les décrets et arrêtés d'application associés	Code de la consommation, Livre IV, Titre III, chapitres I et II avec les décrets et arrêtés d'application associés	/	/	Directives, circulaires et décisions afférentes de l'INAO consultables sur le site http://www.inao.gouv.fr	INAO-DIR-CAC-01 INAO-CIRC-2014-01 INAO-CIRC-2010-04 INAO-CIRC-2010-01 INAO-DIR-2010-03 INAO-DIR-2015-02		Procédures et <i>instructions</i> afférentes de CERTIPAQ, disponibles sur demande (liste définie selon le document interne DT301)
22	26/06/2025	LR NON SOUMIS AUX DCC CPC porc	/	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chapitre 1er section I et chapitres 2, 3, 4 et 5 (partie réglementaire) avec les décrets et arrêtés d'application associés	Code de la consommation, Livre IV, Titre III, chapitres I et II avec les décrets et arrêtés d'application associés	/	/	Directives, circulaires et décisions afférentes de l'INAO consultables sur le site http://www.inao.gouv.fr	INAO-DIR-CAC-01 INAO-CIRC-2014-01 INAO-CIRC-2010-04 INAO-DIR-2010-03 INAO-DIR-2015-02	Conditions de production communes relatives à la production en label rouge 'porc' , Arrêté du 27/07/17 (BO n° 2017-31)	Procédures et <i>instructions</i> afférentes de CERTIPAQ, disponibles sur demande (liste définie selon le document interne DT301)
23	26/06/2025	LR NON SOUMIS AUX DCC CPC produits de charcuterie / salaison pur porc	/	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chapitre 1er section I et chapitres 2, 3, 4 et 5 (partie réglementaire) avec les décrets et arrêtés d'application associés	Code de la consommation, Livre IV, Titre III, chapitres I et II avec les décrets et arrêtés d'application associés	/	/	Directives, circulaires et décisions afférentes de l'INAO consultables sur le site http://www.inao.gouv.fr	INAO-DIR-CAC-01 INAO-CIRC-2014-01 INAO-CIRC-2010-04 INAO-DIR-2010-03 INAO-DIR-2015-02	Conditions de production communes relatives à la production en label rouge 'produits de charcuterie / salaison pur porc' , Arrêté du 27/07/17 (BO n° 2017-31)	Procédures et <i>instructions</i> afférentes de CERTIPAQ, disponibles sur demande (liste définie selon le document interne DT301)